



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Ecole Immaculée Conception

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR



C'EST TOUS LES JOURS

En période scolaire

Le Lundi Mardi Jeudi et Vendredi

De 15h45 à 17h45



LE MERCREDI LOISIRS



C'EST TOUS LES MERCREDIS

En période scolaire

En ½ journée

7h15 / 12h ou 13h30 / 18h

En journée complète

7h15 / 18h



Téléphone Accueil périscolaire : [0693 22 56 46](tel:0693225646)

Mail responsable : educsport.immaculee@orange.fr



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

ACCUEIL DU SOIR APRES LA CLASSE

ORGANISATION : Les enfants sont accueillis dans 3 espaces différents pour la prise du goûter et l'état des présences. Les CE1 (Préau/Espace 1), les CE2 (Préau/Espace 2), les CM1 et CM2 (Dans les marches en face des terrains de sport)

4 groupes (CE1/CE2/CM1/CM2) qui fonctionneront en rotation sur deux jours. Une alternance est proposée pour qu'il y ait un accès équitable à l'ensemble des activités en 1^{ère} heure. Les enfants ont la possibilité de faire deux activités chaque soir. Ils peuvent choisir dans la limite des places disponibles.

Planning Pluie : Les activités sont maintenues sauf pour le sport. L'Espace Jeux des CM1/CM2 se déroule salle Anne Marie Javouhey + cour intérieure et celui des CE1/CE2 sous le préau.



Activités Sportives (Jeux sportifs et Initiations) : Hockey, Basket Ball, Sports de raquette, Base Ball, Mini Foot, Tchouk Ball, Roller Skate, Thèques... De nombreux sports seront proposés tout au long de l'année aux enfants qui seront répartis en groupes d'âges pour faciliter les apprentissages. ***Chaussures de Sport obligatoires***



Atelier créatif (Dessin, créations d'objets) : Les enfants activent leurs petites mains et réalisent de jolies créations dans cet atelier. Activité calme permettant de favoriser la motricité fine et l'imaginaire des enfants.

L'espace détente : Un espace jeux est aménagé et mis à disposition des enfants sous le grand préau avec des livres, des Jeux de constructions (KAPLA-LEGOS) et de nombreux jeux de sociétés. Un espace avec plusieurs tables de Ping Pong est également en accès libre pour ceux qui ne font pas les devoirs ou qui les ont terminés.



Devoirs surveillés : Ce service ne constitue pas un soutien scolaire individualisé mais permet aux enfants de s'avancer dans leur travail avec l'aide des animateurs. Lorsque les enfants ont terminé leurs devoirs, ils rejoignent l'espace détente.



Des Intervenants pourront compléter l'équipe d'encadrement pour des activités artistiques comme le théâtre ou la danse ou d'autres activités nécessitant un encadrement spécifique comme le Roller Skate.



Les activités et ateliers sont susceptibles de changer en cours d'année.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97 MAIL : educsportreunion@orange.fr

LES MERCREDIS LOISIRS

Le projet d'accueil s'oriente sur la découverte et l'initiation d'activités sportives, créatives et artistiques. Sur un même site l'enfant aura accès à des univers différents favorisant ainsi son développement et ses apprentissages.

La convivialité, le respect et l'ambition de partager un projet commun conduiront notre démarche pédagogique.

La formule d'accueil proposée prévoit des inscriptions en ½ journée ou en journée complète selon les besoins des familles. Les enfants auront ainsi la possibilité de participer à 1 ou 2 ateliers proposés par des intervenants prestataires ou animateurs de la structure.

Les enfants choisissent leurs activités dans le cadre proposé. Un espace détente avec des livres et jeux sélectionnés seront à disposition lorsqu'ils ne souhaitent pas faire une activité.

Pour le dernier mercredi de chaque période, des journées à thème sont organisées par l'équipe qui propose des grands jeux (Olympiades, concours, jeux d'eaux, challenges, chasses au trésor, etc...).

Des projections de films ou de dessins animés seront souvent proposés sur ces journées.

L'atelier théâtre aura pour projet un spectacle de fin d'année avec la préparation d'une pièce de théâtre préparée et mise en scène par Muriel.

L'organisation :

De 7h15 à 8h30 : Accueil des enfants (jeux libres : Kapla, Legos, BD, Jeux de société, Ping Pong)

De 8h30 à 11h45 : Activités animées (Atelier créatif, Atelier Cirque, Atelier Kapla, Activités sportives)

11h45/12h : Rangement, temps calme, accueil des parents

12h/12h30 : Repas avec les animateurs

12h30/13h30 : Temps libre surveillé (accès aux différents espaces de jeux et cour)

13h30/16h30 : Activités animées (Atelier Théâtre, Roller skate, Atelier Kapla, Atelier créatif, Activités sportives)

16h30/18h : Goûter/ Jeux libres /Accueil des familles

Les plannings d'activités seront transmis en début de période après les vacances



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

LES ACTIVITES



L'Atelier créatif : cet atelier fonctionnera le matin et l'après-midi. Les enfants réaliseront diverses créations à partir de supports et matières variées. En fonction des envies et des tendances l'activité des petites mains évoluera au fil du temps.

L'atelier Théâtre : jeux de scènes, expression corporelle et vocale, sketches. Ateliers découverte de l'expression théâtrale (construire un personnage – interpréter une émotion – explorer son imaginaire – et surtout s'amuser !)

Préparation d'une pièce de théâtre !



Les Activités sportives : De nombreuses activités sportives seront proposées. 2 sports différents proposés chaque ½ journée avec une alternance de sports individuels ou collectifs. Les séances se présenteront sous forme d'initiations ludiques.



L'Atelier KAPLA : Animé par un intervenant de KAPLA REUNION.

Les enfants développent leur imaginaire ainsi que des compétences et techniques de construction dans un espace favorisant les échanges et les créations.



Ateliers découverte :

Des intervenants extérieurs pourront compléter l'équipe sur certaines périodes pour proposer de nouvelles activités aux enfants. (Activités d'expression artistiques, culturelles ou sportives)



Journées à thème : Le dernier mercredi de chaque période, une journée spéciale est organisée avec des grands jeux, chasses au trésor, Jeux d'eau, olympiades, projections de films



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES 2025/2026



PRESTATIONS ACCUEILS PERISCOLAIRES HORS MERCREDI

PRESTATION FORFAITAIRE Montant des mensualités (10 mois)	Nombre d'enfants	ACCUEIL DU SOIR	ACCUEIL DU SOIR + DU MATIN
	1 enfant	107€/mois	139€/mois
	2 enfants	182€/mois	238€/mois
	3 enfants	225€/mois	292€/mois

PRESTATIONS MERCREDI LOISIRS

MERCREDI LOISIRS	Nombre d'enfants	MERCREDI LOISIRS INSCRIPTION PONCTUELLE	MERCREDI LOISIRS INSCRIPTION ANNUELLE Montant des mensualités (10 mois)
JOURNEE COMPLETE (Avec Repas)	1 enfant	55€ la journée	165€/mois
	2 enfants	94€ la journée	280€/mois
	3 enfants	116€ la journée	347€/mois
½ JOURNEE (Sans repas)	1 enfant	27€ la ½ journée	81€/mois
	2 enfants	46€ la ½ journée	137€/mois
	3 enfants	57€ la ½ journée	170€/mois

TARIFS PRESTATIONS FORMULES COMBINEES PERISCOLAIRE + MERCREDI LOISIRS

PRESTATION FORFAITAIRE Montant des mensualités (10 mois)	Nombre d'enfants	FORFAIT MERCREDI + ACCUEIL DU MATIN	FORFAIT MERCREDI + ACCUEIL DU SOIR	FORFAIT MERCREDI + ACCUEIL MATIN + SOIR
JOURNEE COMPLETE (Avec Repas)	1 enfant	192€/mois	245€/mois	274€/mois
	2 enfants	326€/mois	416€/mois	466€/mois
	3 enfants	403€/mois	515€/mois	575€/mois
½ JOURNEE (Sans repas)	1 enfant	116€/mois	169€/mois	198€/mois
	2 enfants	197€/mois	287€/mois	337€/mois
	3 enfants	244€/mois	355€/mois	416€/mois

Les tarifs proposés dans ces grilles sont TTC. Ils comprennent une TVA à 8.5%



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

INSCRIPTION ET MODALITES DE PAIEMENT

INFO INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur :

www.educsport.re

Ouverture le 1^{er} juin

PIECES A JOINDRE POUR L'INSCRIPTION

Copie des vaccins ou attestation du médecin des vaccins à jour

1 photo

1 RIB si vous choisissez le prélèvement automatique

PAIEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Prélèvement automatique: (10 mensualités de Août à Mai) Frais de prélèvement de 10€ annuel à prévoir répartis sur 10 mensualités. Il sera effectué à partir du mois d'Août le 5 de chaque mois jusqu'au 5 mai 2026. Joindre votre RIB à l'inscription. Le mandat de prélèvement SEPA sera envoyé par mail après inscription.

PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Paiement en 10 versements : Effectuer le virement pour le 5 de chaque mois du 05/08/25 au 05/05/26

Paiement en 2 versements : Virement pour moitié le 05/08/25 et le 05/02/26

RIB EDUC' SPORT REUNION		
Code Banque 10107	Code Guichet 00491	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00532042700		Clé 75
Domiciliation : BRED SAINT DENIS Tél : 0820 33 64 91		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) FR76 1010 7004 9100 5320 4270 075		

PAIEMENT PAR CHEQUE

Paiement en 10 versements : Remettre les 10 chèques à l'inscription. Encaissements du 05/08/25 au 05/05/26

Paiement en 2 versements : Remettre les 2 chèques à l'inscription. Encaissements le 05/08/25 et le 05/02/26

Nous acceptons les Chèques CESU format papier uniquement (frais de gestion de 10€ annuel). Date limite pour la remise des CESU 2024 : Vendredi 19 décembre 2025.

Remise des chèques sur place à l'Accueil du périscolaire jusqu'au 04/07/2025 ou transmission par voie postale à l'adresse d'EDUC SPORT REUNION avant le 05/08/2025

EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : **0692 26 19 97**

MAIL : educsportreunion@orange.fr



REGLEMENT INTERIEUR EDUC SPORT REUNION

ACCUEIL PERISCOLAIRE ECOLE IMMACULEE CONCEPTION

ART.1 : Accès à l'accueil

Accueil du soir : Seuls les enfants scolarisés dans l'école peuvent bénéficier du service d'accueil périscolaire. L'inscription doit se faire auprès de la société EDUC' SPORT REUNION. Le fait d'être scolarisé dans l'école ne garantit cependant pas un accès à l'accueil.

Mercredi loisir : L'accueil du mercredi est réservé aux enfants de plus de 6 ans.

ART.2 : Validation de l'inscription

Pour être accepté, le dossier de l'enfant doit être complet. Les inscriptions sont effectuées par voie dématérialisée sur le site « www.educsport.re ». Les places sont limitées et les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée. La période d'inscription est fixée du 1^{er} au 30 juin. Les inscriptions effectuées après le 30 juin sont acceptées en fonction des places disponibles. Le défaut de paiement de la première échéance fixée au 5 août engendrera une annulation de l'inscription.

ART.3 : Horaires et jours d'ouverture

Accueil du soir : L'accueil est ouvert uniquement en période scolaire les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 15h45 à 17h45.

Mercredi loisir : L'accueil est ouvert tous les mercredis en période scolaire de 7h15 à 18h sauf le mercredi qui précède ou suit le vendredi saint (jour déterminé par l'école)

½ journée le matin : 7h15/12h

½ journée l'Après-midi : 13h30/18h

ART.4 : Organisation de l'accueil

Accueil du soir : Lors de la sonnerie à 15h45, les enfants rejoignent seuls les animateurs sous le grand préau central situé entre les deux cours. Un petit goûter est proposé aux enfants et l'état des présences est effectué par l'équipe.

Il est prévu chaque soir l'accès à deux activités différentes qui s'établissent en rotation (16h/16h50 et 16h50/17h40). Le planning sera fourni à l'inscription après validation par l'équipe pédagogique.

Mercredi loisir : Les familles déposent leur enfant sous le grand préau central situé entre les deux cours à partir de 7h15 le matin. Les enfants inscrits en ½ journée le matin doivent être récupérés sous le préau au plus tard à 12h. Les familles qui inscrivent leur enfant en ½ journée l'après-midi peuvent le déposer à partir de 13h20. Les activités animées ont lieu entre 8h30 et 11h45 le matin et entre 13h30 et 16h30 l'après-midi. Le planning sera fourni à l'inscription après validation par l'équipe pédagogique.

Le cadre d'activité général est fixé pour l'ensemble des enfants, nous ne pouvons donc pas répondre à des demandes individuelles des familles concernant l'organisation des activités. Les enfants ont la possibilité de choisir leurs activités dans le cadre proposé.

ART.5 : Devoirs surveillés

Un créneau de 45 minutes en salle est proposé aux enfants pour faire leurs devoirs. Il ne s'agit pas d'un suivi individualisé et encore moins d'un soutien scolaire. L'enfant se prend en charge et le personnel encadrant peut l'aider à sa demande. L'enfant se dirige ensuite vers l'espace détente où des jeux de sociétés et livres sont à disposition lorsqu'il a terminé ses devoirs. Nous ne les forcerons pas à travailler, cependant nous ne tolérerons pas de bruit. Nous ne pouvons garantir que l'ensemble des devoirs soient terminés.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

Les enfants dont les familles ne souhaitent pas que les devoirs soient faits au sein de notre structure, sont orientés vers l'espace détente où ils ont librement accès à des jeux de construction, jeux de sociétés, livres/BD et de quoi dessiner.

ART.6 : Activités sportives

Tenue adaptée obligatoire. Afin d'éviter des blessures, les enfants qui ne sont pas munis de chaussures de sports ne pourront pas participer aux séances.

ART.7 : Matériel

Du matériel pédagogique est mis à disposition pour les activités. Il sera demandé aux enfants d'en prendre soin et l'équipe veillera à l'implication des enfants dans le rangement

ART.8 : Sécurité

L'équipe pédagogique mettra tout en œuvre pour assurer la sécurité des enfants et veiller à leur bien-être pendant la durée de l'accueil.

ART.9 : Comportement

Les enfants veilleront au respect de leurs camarades, des adultes et du matériel. Une bonne conduite, le respect des règles de vie et de ses camarades devront s'exercer tout au long de l'accueil. Des attitudes irrespectueuses ou inadaptées pourront conduire à des sanctions si des événements venaient à se répéter sans évolution du comportement.

ART.10 : Attitude des familles

En cas de problèmes survenus entre enfants pendant la garderie, il est demandé aux familles de s'adresser à l'équipe pédagogique. Les interventions directes de parents sur d'autres enfants liées à la constatation de problèmes ou difficultés pendant l'accueil ne sont pas acceptées. Cette démarche vise à prévenir toute intervention excessive ou déplacée qui peut avoir des conséquences psychologiques chez l'enfant. Cependant, il est demandé aux familles d'informer rapidement l'équipe pédagogique et/ou le responsable de l'accueil des problèmes rencontrés ou constatés qui auraient échappé à la vigilance.

ART.11 : Récupération des enfants par les familles et Responsabilité

Seule une personne majeure signalée et enregistrée lors de l'inscription est autorisée à venir récupérer votre enfant sauf courrier de décharge (*à demander au responsable de l'accueil*) complété et signé, précisant les conditions du départ de l'enfant.

La personne qui récupère l'enfant doit obligatoirement se présenter sous le grand préau auprès du personnel d'accueil et signer la feuille d'émargement lors du départ. La présence des personnes qui récupèrent l'enfant n'est pas autorisée dans les salles et les espaces d'activité. L'attente se fait à l'entrée du grand préau ou sous les coursives du bâtiment central.

Les enfants doivent être récupérés dans l'école au plus tard à 17h45. A partir de 17h, l'accès à l'école se fait exclusivement par la rue Sainte Anne.

Mercredi loisir : Les enfants doivent être récupérés dans l'école au plus tard à 18h. L'accès à l'école se fait exclusivement par la rue Sainte Anne.

ART.12 : Absences

Les inscriptions sont annuelles, l'enfant est accueilli chaque soir. Il en découle donc que les enfants doivent obligatoirement se présenter à 15h45 en sortie de classe auprès des animateurs sauf dans les cas suivants :

Cas n°1 : La famille précise au responsable par courrier ou mail les jours où l'enfant ne vient pas

Cas n°2 : La famille remet au responsable de l'accueil le document de décharge de responsabilité (à demander au responsable de l'accueil) et qui précise les conditions de départ de l'enfant



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

Cas n°3 : votre enfant est malade ou absent de l'école pour toute autre raison, vous devez dans ce cas informer le responsable de l'accueil de son absence qui transmettra à l'équipe d'animation.

ART.13 : Retards

La fin de l'accueil est fixée à 17h45. Merci de respecter cet horaire.

Si un retard occasionnel dû à un imprévu était toléré, les retards répétés ne pourraient être acceptés. Les retards récurrents au-delà de 18h seront facturés 10€ TTC par retard.

Art.14 : Modalités de paiement et tarifs

Accueil du soir : Le paiement de la prestation est obligatoire. Il peut être échelonné sur 10 mensualités. Le paiement du dixième de la somme totale sera exigé à la date du 5 août et non remboursable en cas de désistement. Pour les arrêts en cours d'année scolaire un prorata est appliqué sur la facturation annuelle. Les familles qui choisissent le prélèvement automatique doivent intégrer des frais de prélèvements (10€ annuel) répartis sur les 10 mensualités. Des frais de gestion de 10€ annuel seront également facturés pour les familles qui optent pour le paiement par chèques CESU.

Les tarifs de prestation sont TTC. Ils incluent une TVA à 8.5% (voir fiche info Paiements)

Les inscriptions pour l'accueil du soir sont forfaitaires et ne tiennent pas compte des présences réelles des enfants. Il n'est pas possible d'inscrire les enfants ponctuellement. Une fois inscrit l'enfant peut bénéficier de l'accueil tous les jours. L'heure d'arrivée est libre et la récupération des enfants peut se faire pendant toute la durée de l'accueil le soir. La facture est adressée aux familles en début d'année scolaire (Un échéancier en 10 mensualités pourra être établi.

Mercredi loisir :

Inscriptions annuelles : les modalités de paiements sont les mêmes que pour l'accueil du soir.

Inscriptions ponctuelles : Il est possible d'inscrire les enfants ponctuellement ou pour une période en fonction des places disponibles. La facture est adressée aux familles à la fin de chaque période en fonction du nombre de mercredis effectués.

ART.15 : Sanctions

Le non-respect des règles fixées par ce règlement engendrera des sanctions pouvant aller du simple avertissement à l'exclusion de l'accueil.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr